

# LA PRODUCTION MARTINIQUEAISE AUDIOVISUELLE

---



**UNE PRIORITÉ  
DE LONGUE DATE  
DE LA CTM**



**Le premier secteur d'activité culturelle reçu en janvier 2016 par les élus de la Collectivité Territoriale de Martinique fut l'audiovisuel.**

Les professionnels ont exprimé leur besoin de structurer la filière, de pallier à un déficit de travail, une précarité avérée du secteur. Ils ont informé sur « *une convention qui dort dans les tiroirs depuis trop longtemps* ».

A l'occasion d'une table ronde des Rencontres cinéma de Tropiques Atrium, en mars 2016, la filière audiovisuelle a confirmé la nécessité de cette convention entre l'Etat, la CTM et le Centre National du Cinéma et de l'image Animée (CNC).

En novembre 2016, conscientes des enjeux culturels et économiques indéniables de cette filière et du formidable levier de valorisation du patrimoine qu'elle représente, la Conseillère exécutive en charge de la Culture et du Patrimoine et la Présidente de la Commission Identité, Culture et Patrimoine ont saisi l'opportunité du Tour de France des Régions du CNC en Martinique, pour présenter la nouvelle convention cadre sur la période 2017-2019.

S'en sont suivies de nombreuses rencontres entre la CTM et les professionnels de l'audiovisuel et du cinéma, regroupés en syndicat et association.

Cette concertation a abouti en décembre 2017 à la rédaction d'une convention répondant aux objectifs de la profession : **la Convention de coopération pour le cinéma et l'image animée.**

Cette convention a été adoptée à l'unanimité de la Plénière du 8 février 2018.

**Toutefois, entre 2016 - 2017, la CTM a soutenu 27 projets au titre de la production cinématographique et audiovisuelle pour une enveloppe de 563 500 €.**

## CONVENTION CNC-ETAT-CTM

La Convention CNC permet de débloquer, selon des conditions précises, deux euros du CNC pour un euro investi par la CTM.

Les aides allouées par la CTM s'inscrivent depuis la signature de cette convention dans ce cadre, qui a instauré un fonds territorial d'aide à la création et à la production, ainsi qu'un comité de lecture, constitué de professionnels, chargés d'apporter leur expertise sur les projets candidats à une aide au titre de ce fonds : aides à l'écriture, à la résidence d'écriture, au développement, à la production de court-métrage, de long-métrage, de documentaires, création artistique, multimédia et numérique, magazines télévisés, captations.

Sur la période 2017-2019, **148 dossiers ont été reçus ; 55 projets ayant tous un lien avec la Martinique et/ou dont le tournage se déroule en Martinique ont été soutenus par la CTM pour une enveloppe globale de 1 524 300 €.**

La convention CNC prévoit également la mise en place d'un Bureau d'Accueil de Tournages (BAT), dont le responsable a été nommé en février 2019.

### **Le BAT KEZAKO ? le Bureau d'Accueil des Tournages**

- Attractivité de la Martinique
- Accueil des tournages
- Accompagnement de la filière & des productions

Le responsable du BAT a pour mission de rendre attractif le territoire, d'accueillir, d'accompagner les tournages, de professionnaliser, de structurer et de renforcer la filière cinématographique et audiovisuelle. Il met à disposition sa bonne connaissance du territoire pour les repérages des décors, contribuant à la meilleure visibilité de celui-ci, met en valeur le talent des comédiens, les compétences des techniciens et le professionnalisme des prestataires martiniquais, auprès des sociétés de production. Il apporte son expertise à la filière du secteur cinématographique et audiovisuel martiniquais.

Le BAT est également «Commission du Film Martinique». A ce titre, il bénéficie de toutes les opportunités offertes par le réseau des Commissions du Film de France continentale, sous l'égide de Film France.

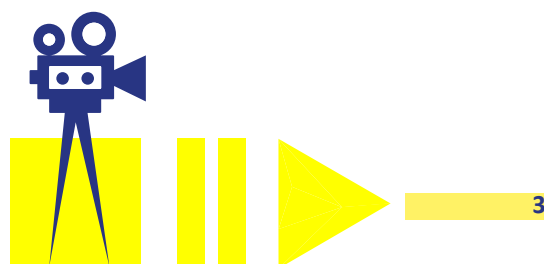
La Commission du Film Martinique participe aux festivals, aux Marchés du Film et aux salons, l'occasion de faire la promotion de la Martinique et de son savoir-faire.


## **LA FILIERE CINEMA/AUDIOVISUEL MARTINIQUAISE**

Ce sont :


- 20 sociétés de production (courts-métrages, documentaires, film d'animation clips,...)
- 80 techniciens répertoriés
- Des festivals aidés par la CTM « Prix de Court, CinéMartinique Festival de Tropiques Atrium, Les Révoltés du monde... »
- 4 Télévisions : Martinique La 1ère, Via ATV, Zouk TV, KMT


**Total du nombre de jours de tournage en Martinique en 2019 : 238 jours**



|   |   |
|---|---|
|  <b>Film</b> ..... | <b>"Scolopendres &amp; Papillons" de Laure MARTIN &amp; Vianney SOTES</b> |
| <i>Auteurs</i> .....  | Laure MARTIN HERNANDEZ & Vianney SOTES                                    |
| <i>Genre</i> .....  | Documentaire (52 mns)   |
| <i>Production Exécutive</i> .....   | BERENICE MEDIAS CORP  |
| <i>Tournage</i> .....   | 2019  |
| <i>Nbre de Jours de Tournage</i> .....  | 26  |
| <i>Diffuseur</i> .....  | France Télévisions - Martinique La 1 <sup>ère</sup>                       |
| <i>Budget</i> .....   | 108 001 €   |
| <i>Aide CTM</i> .....   | 20 000 €  |
| <i>Dépenses réalisées en Martinique</i> .....   | 84 136 €  |
| <i>Techniciens martiniquais</i> .....   | 6   |



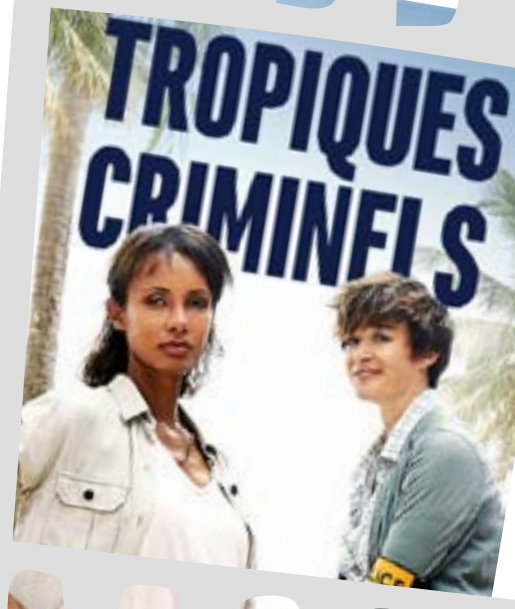
|   |   |
|---|---|
|  <b>Film</b> ..... | <b>"Mal Nonm"</b>   |
| <i>Auteur</i> .....   | Yannis SAINTE ROSE  |
| <i>Genre</i> .....  | Court-Métrage 23 mns  |
| <i>Production</i> .....   | CHRONOPROD (Jeff MAGGI)   |
| <i>Tournage</i> .....   | 30 Novembre au 06 Décembre 2019   |
| <i>Nbre de Jours de Tournage</i> .....  | 7   |
| <i>Budget</i> .....   | 95 000 €  |
| <i>Aide CTM</i> .....   | 20 000 €  |
| <i>Dépenses réalisées en Martinique</i> .....   | 50 000 €  |
| <i>Comédiens martiniquais</i> .....   | Nelson Raphael MADAL, Daniely FRANCISQUE,<br>Claire LAURA-FLAMAND, Gloria BONHEUR |
| <i>Techniciens martiniquais</i> .....   | 21 dont 6 Chefs de Poste  |

|   |  |
|---|--|
|  <b>Film</b> ..... | <b>"Zépon" de Gilles ELIE-DIT-COSAQUE</b>  |
| <i>Auteur</i> .....   | Gilles & Patrice ELIE-DIT-COSAQUE  |
| <i>Genre</i> .....  | Long-Métrage de 90 mns   |
| <i>Production</i> .....   | PROMENADES FILMS/LA MAISON GARAGE<br>(Producteur : Samuel CHAUVIN/<br>Gilles ELIE DIT COSAQUE)   |
| <i>Comédiens</i> .....  | Christophe RANGOLY, Jocelyne BEROARD,<br>Sohée MONTHIEUX, Jean-Claude DUVERGER,<br>Vincent VERMIGNON, Eric DELOR,<br>Daniely FRANCISQUE, José DALMAT |
| <i>Tournage</i> .....   | 12 Novembre au 20 Décembre 2019  |
| <i>Nbre de Jours de Tournage</i> .....  | 30   |
| <i>Distributeur</i> .....   | FILMDIS  |
| <i>Budget</i> .....   | 680 000 €  |
| <i>Aide Ex Région/CTM</i> .....   | 200 000 €  |
| <i>Dépenses réalisées en Martinique</i> .....   | environ 450 000 €  |
| <i>Comédiens martiniquais</i> .....   | 15   |
| <i>Figurants</i> .....  | 500  |
| <i>Techniciens martiniquais</i> .....   | 25 sur 30 au total soit 83%  |



Film..... **"Tropiques Criminels" Saison 1**

Réalisateurs..... Stéphane KAPPES & Denis THYBAUD  
Directeurs de Collection ..... Eric EIDER, Yvan PIETTRE  
Genre..... Série 8x52 mns  
Production..... FEDERATION ENTERTAINMENT  
(Producteur : Thierry SOREL)  
Comédiens..... Sonia ROLLAND, Béatrice DE LA BOULLAYE,  
Julien BERAMIS, Stephan WOJTOWICZ,  
Daniely FRANCISQUE, Jean-Michel MARTIAL,  
Ricky TRIBORD, Vincent VERMIGNON  
Tournage ..... 10 Avril au 25 Juillet 2019  
Nbre de Jours de Tournage..... 80  
Diffuseur ..... FR2  
Budget..... 7 159 695 €  
Aide CTM..... 600 000 €  
Dépenses réalisées en Martinique..... 2 187 507 €  
Comédiens martiniquais..... 30  
Figurants martiniquais ..... 660  
Techniciens martiniquais ..... 38/55 au total 69 %





## CULTURE ET COVID-19

Le secteur culturel est éligible au dispositif d'urgence mis en place par la Collectivité Territoriale de Martinique pour venir en aide aux entreprises lourdement impactées par la crise sanitaire liée à la COVID-19.

En raison de cette crise, le comité de lecture **du fonds territorial d'aide à la création et à la production d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles** n'a pu tenir sa réunion des 15 et 16 juin 2020.

**En conséquence, cette session est reportée à la dernière semaine du mois d'août 2020.**

De plus, afin de ne pas pénaliser les porteurs du projet qui auraient été empêchés du fait de cette crise, le Président du Conseil exécutif de la CTM a informé que la date limite de dépôt des dossiers est reportée au vendredi 31 juillet 2020 selon les modalités précisées sur le site de la Collectivité : [www.collectivitedemartinique.mq](http://www.collectivitedemartinique.mq)

## AIDER LA FILIERE

**Pourquoi la CTM a choisi d'accompagner le tournage en Martinique de la série de Tropiques Criminels ?**

Série policière familiale produite par FEDERATION ENTERTAINMENT et diffusée sur France 2 à 20 h en Prime time, ayant comptabilisé 3,9 Millions de téléspectateurs (Médiamétrie) avec un pic de 4,5 millions pour les deux premiers épisodes, offrant une réelle visibilité du territoire en France continentale voire à l'international (avec le Replay).

Elle a également été diffusée sur Martinique la 1ère, Guadeloupe la 1ère, Guyane la 1ère, France O et la Plateforme Molotov.

Cette grande visibilité est facteur d'attractivité et vitrine du savoir-faire des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel.

### Retombées de la Saison 1

|   |  |
|---|--|
| <i>Budget réalisé</i> . . . . .                   | <b>7 159 695 €</b>   |
| <i>Aide CTM</i> . . . . .                         | <b>600 000 €</b> soit 8,38 % du budget réalisé   |
| <i>Dépenses réalisées en Martinique</i> . . . . . | <b>2 187 507 €</b> - 1 euro alloué par la CTM<br>a généré 3,6 euros investis dans l'économie martiniquaise |
| <i>Comédiens martiniquais</i> . . . . .           | <b>30</b> sur 70, soit 43%   |
| <i>Figurants martiniquais</i> . . . . .           | <b>660</b>   |
| <i>Techniciens martiniquais</i> . . . . .         | <b>38</b> sur 55 au total soit 69 %  |
| <i>Nombre de jours de tournage</i> . . . . .      | <b>80 jours</b>  |

La série a favorisé la création de sociétés spécifiques telles que location de matériel de cinéma, le convoyage de véhicules techniques.

Au vu du succès de la saison 1, France 2 a confirmé son engagement financier à la société FEDERATION ENTERTAINMENT pour la production de la saison 2.

## La Saison 2

Une occasion renouvelée de permettre :

- aux intermittents (techniciens, comédiens), de travailler 4 mois, et effectuer ainsi les heures nécessaires (507h) pour l'obtention ou la reconduction de leur statut d'intermittent ;
- à des sociétés et divers prestataires (loueurs de matériel, cantine, loueurs de véhicules, hébergeurs, sociétés de convoyage, de gardiennage et de sécurité, restaurants, taxis, supermarchés, épiceries, loisirs...), en somme, toute une filière économique, d'élargir leurs activités.

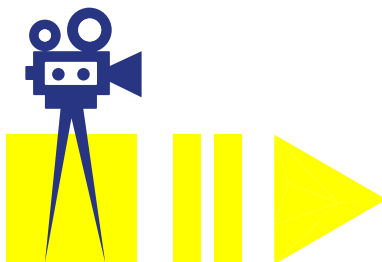
En outre, dans le contexte de crise sanitaire COVID-19 dans lequel tous les tournages ont été interrompus voire annulés, c'est une aubaine inespérée pour la filière de rebondir financièrement et économiquement.

De nombreuses Régions souhaitent accueillir le tournage d'une série, catalyseur de développement économique et touristique de leur territoire.

La Guadeloupe bénéficie de la série « Meurtre au Paradis », diffusée sur France 2 et la BBC, qui atteint sa 10<sup>ème</sup> saison.

La Nouvelle-Calédonie bénéficie quant à elle de la série « OPJ Pacifique Sud » diffusée sur France 3.

**Le succès d'une série permet sa pérennité, à savoir pouvoir reconduire des emplois, renforcer la filière audiovisuelle et offre aux acteurs du secteur la possibilité de bénéficier de l'expérience et de monter en compétence.**



**Du spectacle vivant à l'audiovisuel, la CTM accompagne tous les secteurs de la Culture**

**La CTM soutient indifféremment le cinéma, l'audiovisuel, le spectacle vivant, les artistes et techniciens.**

